

La Région

DE CHARLEROI

Journal Quotidien

ANNONCES :

Offres et demandes d'emploi, 2 Hgns 0.50

Corps du journal la Hgne 3 fm. - Faits-divers la Hgne 1 fm.

Annonces judiciaires la Hgne 1 fm.

Avis de Sociétés, la Hgne 0.50 - Micrologie la Hgne 1 fm.

Rédaction, Administration, Publicité

Bureau :

22, Rue du Laboratoire, CHARLEROI

Instruments : Pour la Ville par la Poste

LA GUERRE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

ALLEMAGNE

Ouest

Berlin, 16 mai, 6 heures du soir :

De petites actions en différents endroits du front nous ont permis de faire un certain nombre de prisonniers anglais et français.

Sur la rive Ouest de la Meuse plusieurs faibles attaques françaises contre nos positions sur la hauteur 304 furent repoussées de façon sanglante par le feu d'artillerie d'infanterie et de mitrailleuses.

Une attaque que l'ennemi entreprit au Nord du village de Vaux les Palameix (au Sud-Ouest de Combles) contre une partie saillante de notre position eut le même sort.

Est et Balkans. — Rien d'important.

Communiqué de la marine allemande

Berlin, 14 mai (officiel). — Pendant le mois d'avril 1916, nos sous-marins ont obtenu les succès suivants :

96 navires marchands ennemis jaugeant 225,000 tonnes registres bruts furent coulés par des sous-marins allemands ou austro hongrois ou par des mines.

Le chef de l'état-major de la marine

AUTRICHE

Fronts russe et balkaniques

Vienne, 15 mai. — Inchangé.

Front italien

Hier après-midi, se développèrent en plusieurs secteurs de vifs combats d'artillerie, qui continuent aujourd'hui.

Pendant la nuit, nos aviateurs jetèrent de nombreuses bombes sur les usines Adria près de Monfalcone, la gare de Corignano et autres ouvrages militaires.

Tous les avions revinrent indemnes.

A l'Ouest de San Martino, notre infanterie rejeta l'ennemi de tranchées avancées et repoussa plusieurs contre-attaques.

Au Nord du Mont St-Michel, des attaques des Italiens échouèrent.

Le soir, la ville de Goerz a été bombardée.

Au Nord de la tête de pont de Tolmein nos troupes pénétrèrent également plusieurs fois dans les tranchées italiennes.

Sur Mer

Le 13 mai après midi, une escadre d'avions maritimes a jeté des bombes avec succès sur les ouvrages militaires à Valona et dans l'île de Saseno. Elle revint indemne malgré la violente canonnade.

TURQUIE

Constantinople, 14 mai. — Communiqué officiel du 30 avril, calendrier turc.

Au front de l'Irak, pas de changement.

Au front du Caucase, au Centre, dans le secteur de Kope, après avoir été chassé de ses positions, l'ennemi renouvela et renforça le 29 avril ses violentes attaques pour reprendre les positions perdues, contre le mont Kope et le mont Ali Bathli, situé au Nord du Kope.

Ces attaques furent repoussées par nos contre-attaques. Le feu efficace de notre artillerie éclaircit terriblement les rangs des colonnes ennemis en retraite.

Au cours de ce combat, nous fîmes plus de 100 prisonniers.

Dans les autres secteurs de ce front, combats insignifiants de patrouilles.

Trois avions ennemis ont survolé hier la presqu'île de Gallipoli ; ils furent vers Tenedos quand les nôtres appartenant et cherchèrent une rencontre avec eux.

Un croiseur ennemi essaya de pénétrer dans le port de Sighadjik, au Sud de la côte de Vourla, mais il dut se retirer sur Samos après avoir tiré 2 fois en réponse à notre feu.

Trois de nos obus touchèrent.

Sur les autres fronts, rien d'important.

Constantinople, 15 mai. — Au front de l'Irak, aucun changement.

Au front du Caucase, insignifiant combat d'artillerie dans quelques secteurs.

Aucune nouvelle importante des autres fronts.

FRANCE

Paris, 14 mai. — Officiel de dimanche après-midi :

Au Sud de Roye, nous avons repoussé un coup de main contre une de nos tranchées dans le bois des Loges.

De la région de Verdun, il n'y a rien d'important à signaler au cours de la nuit, à part la violente canonnade près du Mort Homme.

Sur le reste du front, la nuit fut calme.

Officiel de dimanche soir :

Dans l'Argonne, près de la Fille Morte, nous avons fait sauter deux mines, qui détruisirent une tranchée allemande.

Dans la région de Verdun, canonnade intermittente dans divers secteurs; aucune action d'infanterie.

Sur le reste du front, la journée a été calme.

ANGLETERRE

Londres, 15 mai. — Après un très vif bombardement avec canons de tous calibres, l'ennemi entreprit la nuit dernière près du bois de Ploegsteert une attaque en trois détachements, dont un parvint à pénétrer dans nos tranchées ; il en fut aussitôt chassé et laissa 10 morts sur le terrain.

D'autres détachements se heurtèrent à des troupes écossaises et furent dispersés.

De grand matin, une patrouille anglaise pénétra dans une tranchée ennemie au Sud du canal de La Bassée.

Nous avons canonné les positions au Nord de Mouchy et à l'Est de Verneuil.

L'artillerie et les mortiers ennemis ont été actifs près de Souchez, Hohenzollern, Givenchy et St-Eloi.

RUSSIE

St-Pétersbourg, 15 mai (officiel du 14). — Front Ouest. — Au Sud-Ouest d'Olyka, notre feu d'artillerie provoqua une explosion dans une batterie ennemie.

A la Strypa moyenne, des détachements ennemis essayèrent de s'approcher de nos positions, mais ils furent dispersés chaque fois par notre feu.

Nous fîmes quelques prisonniers.

ITALIE

Rome, 14 mai. — Dans le Trentin et dans la vallée de l'Adige supérieure, combats d'artillerie, particulièrement violents dans la région du Col di Lana.

Nous avons repoussé de petites attaques ennemis sur Cukla et sur une hauteur dominante Lucinico.

Sur le Karst, notre artillerie provoqua des explosions dans les lignes ennemis près de San Martino et dispersa des colonnes en marche près de Devetaki et Appacchia Sella.

LA GUERRE MARITIME

Londres, 12 mai. — Le « Morning Post » informe de Washington que le département d'Etat a ordonné une enquête officielle au sujet du torpillage du « Cymric ».

Le dit département a des doutes au sujet du caractère de ce navire. Si le « Cymric » était affrété par l'amirauté et qu'il transportait des munitions ou servait de navire au service de l'Etat, il serait considéré comme navire de guerre qu'il est permis de torpiller sans avertissement.

La Haye, 14 mai. — Le vapeur « Baden » fut, au cours de son voyage de Rotterdam à Batavia, débarquer son courrier postal en Angleterre.

Dans les Balkans

Athènes, 14 mai. — Rostov informe que les ambassadeurs de l'Entente n'ont reçus aucune indication de leurs gouvernements permettant de considérer comme close la question du transport des troupes turques.

Athènes, 14 mai. — Les journaux relatent quotidiennement des informations au sujet de mouvements de troupes en Macédoine. Il est confirmé que les Serbes prennent l'aile gauche alliée. Les continuelles entreprises de la cavalerie sur toute l'étendue du front ne servent vraisemblablement que pour masquer les mouvements des corps de troupes.

Le ministre des finances bulgare fait savoir que les négociations au sujet du traité, entamées avec le gouvernement roumain, prennent une tonalité satisfaisante et qu'il n'existe plus de divergences de vues. Elles ont été apaisées grâce à des concessions mutuelles, 18 wagons sont déjà arrivés à Aberdache.

Les journaux grecs annoncent que les ministres de Grèce à Paris et à Londres ont fait savoir à leur gouvernement que les gouvernements alliés n'insistent pas sur le transport des troupes serbes par le territoire grec.

Le cargo boat « Héliène Starbates » est arrivé le 15 mai au Pirée, après avoir été retourné 50 jours, à Gibraltar, par les Anglais. Il avait à bord 160 mitrailleuses achetées en Amérique pour le compte du gouvernement grec, et qui ont été saisies par les Anglais. Le gouvernement grec a l'intention de porter ces dernières.

Les autorités françaises de Corfou ont ordonné que désormais tous les envois de journaux grecs devront d'abord passer par la censure française, qui aura à décider si ces journaux peuvent ou non circuler dans l'île. Cette mesure servira aussi à empêcher les révoltes dans les îles. Cette mesure sera également appliquée en Macédoine, assurant que la censure directe, sur chemin de fer, sera établie entre Athènes et Salonique.

ÉCHOS

Rome, 12 mai. — L'activité de l'armée alliée est entrée dans une nouvelle phase. La plus grande partie des troupes s'est rendue sur la frontière de Florina & Werles où elles sont en contact avec l'ennemi.

En nombre de points la distance séparant les armées adverses n'est que de 4 kilom. Journalement il y a des combats d'artillerie et de cavalerie.

Jusque maintenant il n'y a pas encore eu d'engagements sérieux de l'infanterie.

Les Serbes continuent à être expédiés sur Salonicque où ils sont concentrés dans le Nord de la presqu'île de Chalcidique.

Paris, 15 mai. — Havas informe de Madrid que le ministère des Affaires Etrangères espagnol a reçu au télégramme de son ambassadeur à Berlin par lequel il transmit une note officielle de gouvernement impérial reconnaissant le torpillage du « Sussex ». Le commandant du sous-marin a agi dans la croyance qu'il s'agissait d'un navire de guerre.

Le gouvernement allemand déplore vivement ce malheur et regrette la mort du compositeur Granados et de son épouse survenus lors de la partie de ce navire. Le gouvernement impérial est disposé à dédommager la famille. Le ministre des Affaires Etrangères a fait exprimer des remerciements à Berlin.

Toulon, 15 mai. — Havas informe qu'un dirigeable français est tombé à la mer sur le littoral de la Sardaigne. L'équipage composé de 6 hommes s'est noyé.

Londres, 15 mai. — Le « Daily Telegraph » informe de New York que la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique paraît inévitable.

New York, 15 mai (T. S. F. Wolff) — Des informations de Washington relèvent que le gouvernement américain prépare une protestation de sa politique à l'égard des cargaisons de renâches expédiées par la Croix-Rouge américaine aux provinces centrales. Lansing a reçu une lettre de l'ancien président Taft, actuellement président du Comité central de la Croix-Rouge par laquelle il réclame des mesures urgentes pour mettre fin aux assistances opérées.

De Paris : Le « Journal du Peuple », qui n'avait pas fait enlever des colonnes un article interdit par la censure, a été saisi et interdit pour quatre semaines. Le « Radical » a été saisi pour la même raison.

Londres, 12 mai. — Le gouvernement britannique a, selon le « Daily Chronicle », décidé d'envoyer une expédition de secours au pôle Sud. On craint que Shackleton et ses compagnons puissent se trouver avant la fin de l'année dans une situation critique.

Copenhague, 13 mai. — Selon des informations publiées par des journaux de St-Petersbourg, le

ministre des finances, Bark, entreprendra la semaine prochaine le voyage annoncé pour l'Angleterre et la France.

Berlin, 15 mai. — L'ambassade chinoise communique le suivant au sujet de la situation intérieure : « Malgré que cinq provinces se soient déclarées indépendantes, il est déclaré que la liste ne continue pas. Le gouvernement militaire de Nanking, le général feld-maréchal Foung Kao Chang, celui d'Anhui, général Ni Chi-Chang et l'inspecteur général des forces dans la vallée du Yangtze, Chang Ibsen, ont été prié télégraphiquement par le président Yuan de rester à son poste. Ils ont demandé aux provinces d'envoyer des délégués à la conférence qui doit se tenir le 15 mai à Nanking. Il est hors de doute que les difficultés politiques existantes seront solutées à l'amiable.

Copenhague, 15 mai. — L'Agence Télégraphique Petersbourgeoise informe de Tokio que selon une communication d'un haut officier de l'Etat-Major, la révolution organisée à Schantien par des partisans de Sun-Jat-Sen n'a pas un caractère bien grave. Les révolutionnaires n'ont pas les sympathies de la population ; il en est de même de ce qui concerne les rebelles en Mandchourie. Les délais de négociations entre Nord et Sud étant écoulés, les révolutionnaires ont renouvelé des négociations à Kwantung. Des bruits relatent qu'en cours d'une réunion du Conseil des ministres la démission de Yuan Shi Kai a été considérée comme nécessaire. Des mesures extraordinaires sont prises à Pékin pour le maintien de l'ordre.

Bale, 14 mai. — La « Baseler Nach » informe de Paris que, par suite de la reprise intense du bombardement de Reims, tous les occupants des hôpitaux, camps et ambulances doivent être évacués sur Paris.

Lyon, 13 mai. — Le « Nouvelliste » rapporte qu'un vaste incendie a éclaté dans les bâtiments de la fabrique de bougies et cierges Fournier, à Marseille.

Un bâtiment contenant deux millions de kilos de bougies devint la proie des flammes. Les pompiers, secondés par des troupes anglaises débarquées, réussirent à préserver les bâtiments voisins très menacés et où étaient stockées de grandes quantités de sulfate et d'huile. Les dégâts sont très importants.

Un mouvement ouvrier, ayant un caractère révolutionnaire, se manifestera dans le district industriel du Glasow, d'après des nouvelles adressées aux journaux français. Il serait dirigé contre la loi sur les munitions et contre toutes les autres dispositions de nature militaire. Quelques chefs de ce groupe ont été arrêtés et trois autres ont été blessés par les armes. La situation aurait empiré à ce point, que la protection militaire a été offerte aux fabriques de munitions et pour les transports.

D'après une statistique dressée pour répondre à une question de M. Mazière, sénateur français, il a été célébré au cours de soldats au front, de mai 1915 à février 1916, 32 mariages par procuration à Lyon et 123 à Marseille. Il en a été célébré 112 dans le 11^e arrondissement de Paris de juin 1915 à janvier 1916, et 111 dans le 20^e de juin à février.

A Cirkote, un petit village situé non loin de Budapest, on vient de découvrir dans la chambre d'un corisane Boles Kitz qui au début de la guerre fut apposé sous les armes, sept cadavres de femmes en décomposition, enfermés séparément dans des boîtes en fer-blanc. Une enquête a été ouverte. Selivant les déclarations des voisins Boles Kitz, qui exerçait la profession de forbanlier, a été tué en Serbie.

Hier a eu lieu la vente des vins des hospices de Beaune de l'année de 1914. Les amateurs étaient nombreux. La vente a produit 81.365 fr. 90. Elle comprenait 69 pièces et une fanfare de vin rouge, 27 pièces et une fanfare de vin blanc, 3 hectolitres de mars 1913 et 4 hectolitres de mars 1914.

Le plus haut prix des vins rouges a été de 420 fr. la queue (2 pièces); le plus bas 1.240 fr. Le plus haut prix des vins blancs a été de 1.600 fr.; le plus bas de 1.460 fr. la queue.

Pour les eaux de vie de marc, la vente a produit 6.480 fr. 90; plus haut prix, 975 fr. 1 hectolitre; plus bas prix, 745 fr.

Pétersbourg, 15 mai. — Le ministre des finances se rend à Paris cette semaine où il se rencontrera avec le ministre des finances Ribot.

Il se rendra ensuite ensemble à Londres où il arrivera pour parler avec Miss Kenna et Lloyd Georges.

Des financiers américains participeront à cette conférence.

Le 21 mai, les délégués du gouvernement russe se rendront à Paris pour assister à la conférence financière des Alliés.

Le chef de cette mission, qui comprend également plusieurs ministres, est le contrôleur d'Etat Poskrovsky.

Rotterdam, 15 mai. — La « Kola V. Zeitung » apprend de Zürich que par suite de la mesure allemande interdisant l'envoi de pain aux prisonniers français et belges, le gouvernement français s'est enfin décidé à autoriser la correspondance entre les prisonniers allemands internés en Afrique et leurs familles. L'interdiction de l'en-

voie de pain est provisoirement suspendue et sera retirée dès qu'il sera établi que les communications postales sont normalement établies. On négocie pour repartir entre tous les prisonniers les quantités de pains qui se trouvent en souffrance.

« L'Echo belge », qui se publie en Hollande, reproduit cette lettre d'un officier interné :

« Il y a quelques jours, la presse hollandaise relatait un vol de 60.000 florins commis à Sondel dans le Gaasterland. Trois militaires belges internés, soupçonnés d'être les auteurs du vol, étaient mis à la disposition de la justice.

» L'enquête, activement menée par les autorités militaires, vient de démontrer l'innocence de nos compatriotes.

» Le major Höfer, commandant le dépôt d'internement de Gaasterland, ayant à cœur de mettre au grand jour l'erreur commise, a fait procéder sur le champ dans les camps à la réhabilitation officielle des trois soldats si injustement incriminés.

» Je vous saurais gré, et les internés vous remercieront reconnaissamment de bien vouloir insérer ces quelques lignes. Il faut que les camarades des autres camps d'internement et tous les Belges en Hollande sachent que les trois internés qui, hier étaient accusés de vol, sont restés ce qu'ils étaient : de fiers et honnêtes soldats. »

La banque des jeux de Monte Carlo enregistre pour 1915 une perte de 6 1/2 millions de francs. C'est la première fois que la banque doit noter un solde déficitaire, depuis son existence.

Le bruit court à Pétrograd que la nomination du général Raskin, en remplacement du général Kourapatine, est imminente.

On raconte de Paris que le « Journal officiel » publie une longue liste de produits étrangers, dont l'importation est interdite dès présent en France et en Algérie. Citons : porcelaines, verreries, statuettes de marbre, broderies, tissus en laine, meubles de luxe, instruments de musique, automobiles, gants, parapluies, hâties, fruits de table, etc.

D'après un télégramme de Paris adressé à la « Stampa », les rapports entre les Etats-Unis et le Mexique se sont extraordinairement aggraves dans ces dernières 24 heures. Une réponse sera-t-il-table, affirme-t-on dans une dépêche adressée de Washington au « New York Herald ».

Les officiers américains, qui étaient comme professeurs dans plusieurs écoles militaires, ont reçu l'ordre de se tenir à la disposition de leurs commandements à la frontière mexicaine.

Les négociations entre le général mexicain Obregon et le général américain Hugh Scott, sujet du rappel immédiat des troupes des Etats-Unis, n'ont pas abouti.

Le ministre mexicain à Washington a donné à entendre que le général Carranza était prêt à retirer ses demandes, si l'on se déclarait prêt à restreindre le nombre des troupes américaines envoyées par delà la frontière mexicaine. Dans l'entre-temps un nouveau détachement de troupes américaines a été réuni pour chasser les bandes mexicaines qui avaient franchi la frontière et avaient débarqué mardi dans la province de Chihuahua.

Les troupes américaines ont poursuivi les bandes qui s'étaient attaquées à des gardes frontières américaines. Les bandes campent actuellement à une distance de deux heures de la frontière ; 25.000 partisans de Carranza seraient actuellement mobilisés dans la province de Chihuahua.

On demande de Londres, que la Chambre des Communes a voté la résolution de lord Lansbury, par laquelle la Chambre exprime sa désapprobation la plus énergique de l'administration de l'Irlande, par rapport aux troubles qui viennent d'avoir lieu.

D'après des dépêches de Pétrograd aux journaux russes, le préfet de police de la capitale russe a informé le ministre de l'Intérieur, qu'il ne peut plus assurer la responsabilité de ravitailler suffisamment la population de Pétrograd.

Londres, 11 mai. — A la Chambre des Communes le sous-secrétaire Tessier s'exprime comme suit :

« En Irlande, 14 rebelles ont été exécutés.

Deux furent condamnés à mort mais non exécutés ; 73 condamnés à la peine de prison, 6 aux travaux forcés, 1756 ont été expulsés et payés.

Pour ces déportations, aucun jugement n'est fait, le temps faisant défaut.

Strasbourg, 14 mai. — Le journal français « L'Œuvre » publie la petite anecdote suivante : « Quelques poilus avaient reçu l'ordre de se joindre à une patrouille. « Vous attendrez la patrouille devant l'Eglise de X... », commanda le sergent. Les poilus se mettent en marche, traversent des plaines sillonnées de trous profonds et atteignent enfin un tas de ruines qui constituent les vestiges d'une ville détruite. D'Eglise, point de traces. Elle était vraisemblablement horsie de la localité. Les hommes fatigués s'assirent sur un tas de pierres. Quelqu'un passa. On la questionna : « Etes-vous d'ici ? »

— Oui.
— E'ait-ee ici une église ?
— Oui, notre pauvre village...

— Et où est l'église ?
— L'église ? pas bien loin d'ici, mes chers amis. Vous êtes assis dessous... »

Rotterdam, 15 mai. — Nous lisons dans le « Daily Mail » que selon un rapport consultatif les gaz asphyxiants et lacrymogènes employés dans cette guerre sont fabriqués au moyen de la Sabadilla une plante de genre de li et qui croît uniquement au Venezuela et au Mexique. La romence et tout ce qui la concerne est décrétée contrebande de guerre par l'Angleterre.

Rotterdam, 15 mai. — Le « N. R. Ct » informe que Th. Marberg, fils de l'ancien ambassadeur américain, a servi comme aviateur dans l'armée anglaise lors d'une reconnaissance, il fut gravement blessé et dut se faire l'amputation de la jambe gauche au-dessous du genou. Une bironne de Viverso qui le soigne en France est devenue sa femme.

AU FIL DES JOURS

Les temps sont durs, mon pauvre vieux, plus durs que les silex dont étaient façonnées les haches et les glaives des guerriers de la préhistoire.

Que veux tu ?

Nous vivons dans du cataclysme, nous respirons de bouleversement, nous allons à rebours. Les heureux temps passés, où l'on enseignait les vertus, l'honnêteté, la charité, la fraternité, entrent de jour en jour dans le domaine de la mythologie. Les vices d'hier deviennent les vertus d'aujourd'hui !

Nous voyons journellement des bandits, des voleurs, des sales messieurs, des accapareurs de tous les genres, affamer impunément, dépouiller, ruiner, anéantir des milliers de braves gens.

Nous voyons toute une secte d'usuriers, protégée par je ne sais quelles lois caduques, nous rançonner sans pitié.

Que veux tu, mon pauvre vieux !

On nous a parqués dans un enclos comme les moutons de Panurge, on nous tond, on nous retond, on nous rerotond...

Nous sommes, dans le troupeau, deux ou trois douzaines de mauvais bougres de moutons, et nous ruons dans les rangs.

Vous avez infinitimement raison, dit le troupeau, rebellez-vous contre ces voleurs qui volent nos toisons, Ruez, mordez, déchirez. Vous nous sauverez.

Vous avez infinitimenter tort, dit le même troupeau, de faire du journalisme pendant la guerre. Vous pactisez avec l'ennemi. C'est affreux !

Que la gent belante est donc illogique, mon pauvre vieux !

Mais je reviens aux tiens de moutons ! Tu m'écris que tu achètes ton tabac, un vulgaire caporal, à cent sous la livre, et tu espères me renverser par cette énormité. Rien ne n'empêche plus. Les planteurs, les fabricants, les courtiers, tous les parasites du brevet Nicot se sont affilés, un trust est né.

Et les temps sont proches, mon pauvre vieux, où nous devrons, pour alimenter nos bouffardes, devenir de simples ramasseurs de mégots ! LE SAMARITAIN.

CHRONIQUE LOCALE

Mille Colonnes, la plus belle vue.

Trouvé à la sortie des Variétés, une clé de serrure à gorge que nous avons déposée au bureau de police de la Bourse où l'intéressé peut la réclamer.

Où vont tous les amateurs de bonne bière ? Chez LEJUSTE.

Trouvé, hier matin, par M. Eugène Ménard, place du Manège, chaîne de montre avec insignes sportives et médaille souvenance de la campagne de 1914.

Le propriétaire peut la réclamer au bureau du journal.

Fortifiant Cusenier. — Xérès Vermouth Sec & VISSOU, 27, rue d'Arenberg, Charleroi.

Les joueurs de passe pullulent pour le moment dans notre ville et sa banlieue.

Une douzaine de ces joueurs se sont d'abord fait pincer avant-hier près du pont Mondron situé derrière la verrerie de ce nom, aux confins de la ville et de Lodelinsart.

Les enjeux furent saisis en notre présence, mais n'étaient pas fabuleux à ce moment ; or, d'après l'enquête à laquelle nous nous sommes livrés, des témoins dignes de foi nous ont affirmé en avoir vu la semaine dernière montant jusque 600 francs.

Où ces banquiers vont-ils chercher cet argent ? Il serait peut être très intéressant de le savoir.

Nous pensons qu'ils seront sévèrement punis, la plupart étant des récidivistes.

Passants, ne passez pas au Passage sans regarder les étalages de la Maison FRITZ, uniques en Belgique.

Confirmation de mandats. — La Chambre du Conseil a confirmé les mandats d'arrêt suivants :

1. Bauleux Adalbert, 18 ans, ouvrier monteur, né à Dampremy et y domicilié ;

2. Lossignol Fernand, 21 ans, verrier, né à Dampremy et domicilié à Lodelinsart ;

3. Nackaerts Flerent, 17 ans, électricien, né à Châtelet et domicilié à Charleroi ;

4. Forville Georges, 21 ans, artiste, né à Charleroi et domicilié à Lodelinsart, dont mandat d'arrêt avait été décerné

à leur charge, le 11 mai, pour vol qualifié de marchandises au préjudice des époux Dessadeler-Diricq, à Charleroi, le 8 mai 1916.

A l'instruction. — Le juge d'instruction Vandam continue aujourd'hui l'instruction à charge du Père Dor, de Roux. 25 témoins ont été entendus.

Le juge d'instruction Cappellen a mis sous mandat d'arrêt le nommé :

Daudelet Jean Nestor, 22 ans, tourneur, né à Monthermé (France) y domicilié, résidant à Charleroi, Grand Rue, n° 30, inculpé d'escroqueries de diverses sommes d'argent au préjudice d'inconnus, dans l'arrondissement de Charleroi ou ailleurs en Belgique, depuis moins de trois ans.

Nouvelle commerciale. — Nous apprenons que nos concitoyens MM. C. Gerard et P. Lefèvre ont repris la maison Doneux et Mallier pour la vente de produits chimiques et fournitures générales de Laboratoires.

CHRONIQUES REGIONALES

Marcinelle. — Maraudage. — Avant-hier, les agents temporaires Smeets et Gessiax, de la 14ème division, ont surpris deux femmes, les nommées M. et D., occupées à cueillir du trèfle dans un champ appartenant à MM. Gérald frères.

Les 50 kilos de trèfle cueillis et déjà remisés dans un sac ont été remis aux propriétaires et procès verbal a été dressé à charge des deux maraudandes.

Brebis retrouvé. — Naguère un mouton avait été volé dans une prairie de la ferme Thomas, du Cherbais. L'auteur du vol était resté introuvable. Cependant le brigadier garde champêtre Dajon ne se lassait pas de continuer ses recherches. Bien au contraire, car dernièrement il apprit qu'un jeune galopin âgé de 15 ans, Théophile D., avait acheté un mouton. La bête haine fut rentrée par son propriétaire comme étant celle qui lui avait été dérobée. Elle lui a été restituée. Ce gamin, paraît-il, n'en est pas à son coup d'essai. Il sera poursuivi.

À la gare des Hauchies. — Depuis plusieurs mois, la gare des Hauchies est mise en coupe réglée par les voleurs qui en emportent tout ce qu'ils peuvent à chevaux de leur visite. Pour peu que cela continue il n'en restera bientôt plus rien. Une surveillance spéciale y a été établie depuis peu par la police ; c'est ce qui fait qu'un nommé F. C., de Couillet, a été surpris dimanche en train de démolir une vingtaine de planches qu'il se mettait en devoir d'emporter, lorsque on l'arrêta de plusieurs vols à ce même bâtiment.

Procès verbal a été dressé à sa charge.

Sous acheteur en Levant du Fléau, Poirier, Chauvières, Carabinier, ord. Haut-Congo, Bolgika, fond. Taxizkoie. Paiement coupons belges et étrangers. J. GUYAUX, change et fonds publics, 18, rue du Faleau, Châtelet.

Marchienne-au-Pont. — Vol d'huile. — Pendant la nuit de la nuit de lundi à mardi on s'est introduit en brisant un cercueil, dans la cabine électrique du pont Beghin et on y a volé pour la troisième fois en peu de jour, une certaine quantité d'huile de graissage. Cette huile se trouvant dans une cuve il a été impossible d'évaluer le montant de vol.

La police a suivi la trace des voleurs depuis le Pont-Beghin jusqu'au port du Marquis situé aux environs du parc de l'hôtel de ville. Des tâches d'huile se voyaient parfaitement sur le pavé mouillé. Les voleurs ont suivi la rue de la Dosherie, rue de la Providence, rue Neuve et rue de Beaumont.

En possession de ces indices, la police ne désempêche pas de mettre bientôt la main sur les complices.

Crippe de chignons. — Avant-hier à 6 h. 1/2 du soir et sans rime ni raison une nommée Mathilde M. s'est jetée sur une nommée T. qui passait dans la rue.

Mathilde telle une curagée frappa à tort et à travers, elle renversa sa victime et se couchant dessus elle la mordit cruellement au bras.

La police à mis fin à cette scène et a verbalisé à charge de M.

Aldi Tous la fument En vente partout

Jumet. — Prix exagéré. — Procès verbal a été dressé à charge de Ida J., négociante, demeurant rue du Blason, pour avoir vendu des pommes de terre à raison de 50 centimes le kilo.

Vol. — M. Dognaux, inspecteur de police, passeait dans le bois d'Heigne, propriété appartenant aux Charbonnages du Centre de Jumet, a surpris la nommée Gaillasmie M., demeurant rue Louise, au moment où elle emportait du bois desséché qu'elle y avait ramassé.

Procès verbal a été rédigé.

Coupe. — Léon P., houilleur, demeurant rue Tricot, ayant eu une discussion au charbonnage de Belle Vue, où il travaille, avec un nommé Emile K., demeurant à Marchienne au Pont, celui ci l'a porté au violent coup de poing.

Une instruction est ouverte.

Gosselies. — Le vol à main armée. — Cette affaire mise à charge de Statte et de Leclercq, au débouché de l'arrondissement de Charleroi, a été dénoncée mardi 23 courant devant la sixième chambre du tribunal correctionnel de Charleroi.

Entre femmes. — Les nommées Mathilde R., et Rose V., habitant rue de Sprœul, vivent depuis longtemps en inimitié à la suite d'une violente discussion, elles se sentent une paix maintenue et des coups ont été portés de part et d'autre.

Procès verbal a été rédigé à leur charge.

Patrouille bourgeoise. — A part quelque récalcitrance, à charge de laquelle la police a implicitement verbalisé, on a pu constater avec beaucoup de satisfaction que les patrouilleurs ont bien rempli leurs devoirs.

Pamiers et mannes en 1^{re} genres et pour tous métiers, corbeilles, berceaux, vanneries fines, à des prix défiant toute concurrence. 361, r. de Chatelet, Couillet (arrêt du tram).

Courcelles. — Vols. — Pendant que M. Zénon Fontaine, habitant Sart-Moulin, dégustait chez son cousin à Courcelles un bon verre de Bourgogne, des malandrins se sont introduits dans sa cave et ont fait main basse sur son Bourgogne à lui pour une valeur de mille francs.

La police informe.

— La même nuit, des voleurs se sont introduits dans le magasin de M. E. L. Martin et ont enlevé pour 100 francs environ de marchandise.

Acte de probité. — Le sieur Fernand Dubrille, plombier zincier, de Corcelles, a trouvé un porte monnaie contenant une certaine somme et s'est empressé de déposer sa trouvaille entre les mains de M. Goffin, commissaire de police, où l'on peut la réclamer.

On ne saurait assez féliciter l'auteur d'un si bel acte.

Vols. — La nuit du 6 courant, des malandrins ont dévalisé les jardins, notamment ceux de Victor Bachet, où une bonne centaine de poireaux ont disparu, de même chez Besquin Henri, rue Noisichant.

Aucun indice ne permet de mettre la main sur les auteurs.

— La société des charbonnages du Nord de Charleroi a été victime d'un vol judiciaire. On y a enlevé des planches pour une somme dépassant 2000 francs.

La police, aussitôt prévenue, ouvrit une enquête et M. le commissaire Goffin procéda le jour même à l'arrestation du nommé Blommaert Elie.

Il fut mis à la disposition de la police, où il fut libéré.

Pendant la nuit du 13 au 14, un vol important d'argent fut commis au préjudice de la Société Anonyme des Verrières de Courcelles-Motte.

La police ouvrit une active enquête qui permit au soleil commissaire, M. Goffin, de mettre la main sur le coupable, un nommé Emile Meuré, ancien ouvrier de cette établissement.

Mis à la disposition de M. le Procureur du Roi il fut éromé.

Mauvais traitements. — Le nommé L., ivrogne invétéré, ne se contente pas de rendre son épouse malheureuse, il lui fait subir les pires traitements et la roue de corps. Vendredi dernier, la police a été intervenue pour mettre ce brisé à la raison. La pauvre épouse s'est révolue à bras en cercle triste sire.

Descente de Parquet. — Lundi matin, le Parquet représenté par M. le juge d'instruction Adam et M. Considerant, greffier a fait une descente et a interrogé au sujet d'une affaire de faux.

Vleuville. — Conseil communal. — La séance du 6 courant remise au 13 portait à l'ordre du jour le sujet brûlant d'actualité suivant : Lettre de M. le Procureur du Roi, donnant connaissance de la condamnation du secrétaire communal Barca. Mesures à prendre :

Par 4 bulletins pour, à bulletin contre, à bulletin, puis révocation de cet ex fonctionnaire a été prononcée.

M. Dubruit, secrétaire provisoire, assumera donc ce service jusqu'à la fin des hostilités, car il apprend que les membres du Conseil communal partagent le sentiment exprimé de réservoir cet emploi public, le cas échéant, à un de nos vaillants soldats qui pourrait nous revenir matelé.

Cette décision cictrise cette triste affaire qui a vraiment occupé l'esprit public.

Magasin communal. — Enfin, l'ouverture tentative de dit magasin a été cette semaine. Mais l'organisation de ce nouvel organisme est décrite à Jugez-en :

Le Conseil communal a désigné d'office dix-sept employés de l'administration de l'Etat pour assurer les différentes opérations commerciales sous la direction d'un conseiller communal. Une mission a été lourde pour servir de loss et un veilleur nommé pour la surveillance de nuit de l'immeuble, sans responsabilité bien entendu.

Or, il était

Bulletin Industriel

BOURSE DE CHARLEROI

Les réunions de notre bourse de métal et charbons sont toujours nombreuses et amènent chaque lundi à Charleroi quantité de boursiers de la région, du Centre et de la Basse Sambre. On vient surtout pour... causer, pour tester de remettre ou marquer certaines industries, pour former... maintenir projets d'avenir. Les affaires suivantes s'y traitent laborieusement, la question des capitaux, des matières premières et des transports y jouant un rôle prépondérant.

Pour le moment, on essaye d'assurer le mieux possible l'existence de tout un monde intéressant d'ouvriers et d'employés, ce qui n'est pas toujours réalisable.

CHARBONS. — Peu de changement dans la tonne des prix en charbons. Certaines catégories de combustibles ont subi une légère augmentation dans le Centre.

On remet en tas partout les charbons domestiques et on paie sérieusement de travailler une journée en moins dans certains charbonnages du bassin.

L'exportation vers les pays neutres affecte surtout en ce moment les foyers domestiques, anthracites et demi-gras, briquettes industrielles, boulets et briquettes.

Le manque de matériel de transport commence à se faire sentir de nouveau après de nos associations charbonnières régionales. Espérons que cette crise ne sera pas inéminente.

Aux charbonnages du Trieu Kaisin, le coup de graine survient au printemps 1916. Vivier et que La Région a rapporté amplement, n'a causé aucun préjudice matériel important. Le travail continue normalement et 2 700 ouvriers travaillent régulièrement quatre jours par semaine. On vient de terminer les travaux de transformation et de modernisation des installations.

La Société de Grand Hornu, à Hornu, négocie l'achat à la commune d'Hornu d'une grande propriété, les Marais, pour le prix de 200 000 francs.

La Société des Chevalières de Dour vient de céder sa charbonnerie du Bois de Saint Ghislain, à Dour, une partie de concession déjà en partie déboisée et que la seconde firme exploitait à bail.

BRICKURTERIES. — Un mot de l'industrie briquière. C'est le moment où, en temps ordinaire, elle bat son plein. Actuellement, elle est en grande partie délaissée et seules quelques charbonnages et grandes usines en produisent pour leurs besoins personnels.

Le moment n'est plus éloigné où la demande sera portante plus forte que jamais lorsqu'il s'agira de reconstruire les cités et les villages détruits par la guerre.

Cependant, depuis quelque temps, la brique a trouvé un concurrençant sérieux dans l'emploi du béton. Pour letter avantagéusement, la briqueterie doit donc se perfectionner davantage, augmenter le volume de ses produits, renir la brique aussi grande que la manipulation le permet, afin de rendre autant que possible le prix de revient au mètre cube. C'est le but vers lequel s'orientent fortement notre industrie briquière si importante dans notre région.

VERRERIES. — L'industrie verrière est dans une situation moins prospère, à raison surtout des grosses difficultés d'exportation en Hollande. Non seulement les dépôts regorgent, aussi bien en Belgique qu'en Hollande, mais les événements militaires ne permettent qu'en très modeste très réduit.

Si cette situation perdure, on nous annonce qu'il sera question de réduire la production dans toutes les espèces de fabrication : verres à vitre, gobelettes, boîteilles, etc. A Manage, les maîtres de verrières vont installer des économies pour leurs ouvriers.

H.

CHOSES ET AUTRES

La soupe pour les écoliers

La loi scolaire que le gouvernement général met actuellement en application, prévoit différentes dispositions concernant l'alimentation des écoliers.

L'alimentation des enfants, en âge d'école, est une question primordiale. Cependant en raison des circonstances, on n'a pu réaliser l'œuvre dans un très grand nombre de communes. La difficulté réside dans le caractère d'impossibilité, pour les Comités locaux de se procurer les denrées nécessaires à la confection de la soupe.

On se préoccupe vivement de parer à cette situation. C'est ainsi que dans certaines régions, on signale que les Comités locaux, après avoir effectué la distribution des rations de riz, de pain, etc., ont à leur disposition des quantités restantes de ces denrées qu'ils répartissent par surcroit.

On estime que ce surplus pourrait être consacré à la confection des soupes scolaires en y adjoint une quantité supplémentaire de viande. Une enquête a été prescrite dans toutes les communes où la distribution de soupe aux écoliers n'est pas organisée, afin de prendre les mesures nécessaires et assurer l'octroi des vivres indispensables.

Retour d'Allemagne

L'« Humanité » publie un chapitre d'un ouvrage récent intitulé : « Le train des grands blessés » du Dr. Pauline et Mme N. Dugay, et qui est consacré aux blessés français. En voici un passage extrêmement consolant pour les parents de ces malheureux.

... La plupart d'entre eux se lont des soins qu'ils ont reçus dans les hôpitaux allemands. Un garçon de vingt ans, amputé de la jambe gauche et de la moitié du pied droit, blessé à main et tuberculeux, le dit avec un sourire.

— La sœur qui me soignait là bas, elle était bien gentille... Chaque fois qu'elle sortait, elle me rapportait quelque chose... des fruits, des fruits.

Je regarde ce jeune visage où tant d'enfance encore apparaît dans les yeux, dans le sourire, ce petit si doux, si dépendant. Et je pense que l'infirmière allemande a dû se sentir, malgré tout, un peu la mère de colin là.

Un autre dit :

— Le major, il s'est donné bien de la peine pour me conserver mon coude... Il m'a opéré trois fois. Je n'aurais pas pu être mieux soigné.

Et je leur réponds :

— Il faudra raconter cela, quand vous serez chez vous, afin de rassurer un peu les mères des camarades qui ont si inquiétudes.

Et je retiens le jugement de cet artilleur, deux fois épumé, qui pendant 16 mois, n'a connu que des hôpitaux.

— Nos infirmières étaient très chic...

Un autre soldat dit à son tour :

— Les sœurs étaient très gentilles. Nous en avions trois à notre étage, toutes les trois très gentilles... Il y en avait une... On a voulu lui faire soigner les soldats allemands. Mais elle refusa de nous quitter.

Chronique des Tribunaux

(Service Spécial de La Région)

Tribunal Correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 16 MAI

Adultery. — Victoria F. et Jules M. d'Andremont sont poursuivis pour adultery.

M. Lambot, se constitue partie civile pour le mari de la prévenue. L'honorable avoué dépiste la triste mentalité de la prévenue et réclame le know-les dommages et intérêts.

Le tribunal condamne la femme à 3 mois de prison et Jules M. à 4 mois de prison ; condamne solidairement les deux prévenus à payer à la partie civile une somme de 50 francs.

Vol. — En août 1914, lors de l'arrivée des troupes allemandes à Haine-St-Pierre, l'épouse de M. Preter se sauva et ne revint à son domicile que trois jours après.

Elle trouva sa maison bouleversée et vit sur une table un des ses chapeaux dont la plume d'autruche d'une valeur de trente francs avait été levée.

La police fut portée et la police perquisitionna chez une brocanteuse, nommée Elise D. retrouva la dite plume cachée à l'étage dans un meuble.

M. Lambot, défenseur de la prévenue, se démarqua, en présence des témoignages contradictoires, le tribunal peut se faire une conviction bien nette.

M. Coppée, substitut du procureur du roi, requiert condamnation, fait ressortir l'attitude équivoque de la prévenue lorsqu'on l'a perquisitionnée chez elle.

L'honorable organisme de la loi met en garde les dépositions des témoins à décharge et conclut à la culpabilité de la prévenue.

Le tribunal reports cette affaire au 21 juin pour entendre le beau père, de qui la jeune dame a reçu cette plume.

Une modiste de Mons, qui a fourni la plume à la plainte sera également actée.

Escroquerie et détourment. — Se faisant passer pour flic et femme, Joséphine Dehont, de Chatelain, se faisait remettre des sommes variant de 1 fr. 50 à 3 fr., ainsi que des draps de lit, chemise, etc.

La prévenue avoue les faits, elle offrait de procurer de la farine, demandait qu'on lui remît l'argent. Naturellement on ne la revoyait plus.

La dernière prévention est celle de faux en écriture.

M. Delmeille demande l'indulgence du tribunal, la prévenue ayant agi poussée par la misère.

M. le substitut du procureur du Roi réclame une peine sévère, car cette femme a déjà de nombreuses peines à purger.

Le tribunal lui octroie un total de 6 mois de prison et 128 francs d'amende.

Menaces, outrage et rébellion. — Constant T. et sa femme Philomène B. de Binche sont condamnés : le premier à une amende de 30 francs et la seconde à 16 jours de prison et 26 francs d'amende pour avoir menacé par sacoue et outrage les agents de police qui opéraient une perquisition à leur domicile.

T. obtient un sursis de 5 ans.

Rebelle. — Pierre Joseph F., de Level-Treigny, meurtant sur le territoire de Binche, s'est rebellé vis à vis de l'agent de police qui lui demandait d'exhiber sa carte d'identité.

Cela lui vaut 3 mois de prison.

Vol et outrages. — Ferdinand Dommange, Florent Levêque, Virginie Decroix et Gallet Marie habitant Ressoux font défaut; ils sont prévenus d'avoir souffrir du charbon au préjudice des charbonnages de Ressoux.

Le premier prévenu a, en outre, outragé le garde verbalisant.

Le tribunal condamne chacun des prévenus à 8 jours de prison.

Dommange recouvre en outre 8 jours de prison et 26 francs d'amende pour outrages.

Chronique de la Charité

Collecte faite au profit des pauvres de « La Région », au cours du match de billard entre Messieurs Maes et Cornet, chez Octave Duyne, café du Centre, Gosselies

fr. 4.00

Groupe Humanité

1.00

Anonyme

1.00

F. Keller

1.25

Pour la famille Dubois

Robert Carlier, E/V fr. 2.00

Après une réunion d'amis, au café Jules Gérard, rue de Montigny, Charleroi-Boulevard

3.10

... La plupart d'entre eux se lont des soins qu'ils ont reçus dans les hôpitaux allemands. Un garçon de vingt ans, amputé de la jambe gauche et de la moitié du pied droit, blessé à main et tuberculeux, le dit avec un sourire.

— La sœur qui me soignait là bas, elle était bien gentille... Chaque fois qu'elle sortait, elle me rapportait quelque chose... des fruits, des fruits.

Picole fr. 2.00

Finances

Société Générale de Belgique

Situation du Département d'Emission au 11 Mai 1916

Actif.

Encaisse métallique et monnaie allemande	fr. 237,184,984,47
Avoir à l'étranger	fr. 8,285,368,24
Prêts sur avoir à l'étranger	fr. 61,453,617,84
Prêts sur bons du trésor d'Etat étrangers	fr. 1,360,000
Prêts sur bons des provinces belges (art. 6, § 7 des statuts)	fr. 480,000,000
Effets et chèques sur la Belgique	fr. 87,847,277,42
Prêts sur valeurs nationales	fr. 4,205,491,33
Actifs divers	fr. 8,263,798,90

Total général fr. 859,272,534,89

Passif

Montant des billets en circulation	fr. 690,276,889
Avoir en comptes de virement	fr. 156,200,437,06
Passif divers	fr. 12,795,238,83

Total général fr. 859,272,534,83

ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue du Grand Central, Charleroi. Achats et vente de titres. Payement de coupons.

Nous sommes acheteurs en actions ordinaires : Tarotzkoie, Charbonnages Willem Sofia et dividendes Laura.

NÉCROLOGIE

M. et Mme Fernand Hannotiaux ont la profonde douleur de faire part de la mort inopinée de leur fils Alexandre, né à Marchinelle, le 28 juin 1916.

L'enterrement aura lieu jeudi 18 courant à 9 heures.

Réunion : Pont de la Villeite, 72, à Marchinelle, à 8 h. 3/4.

Les amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

3146

SPORTS

Jeu de Balle

BINCHE. — Dimanche 28 mai, commencera le concours organisé par la Société de petite balle « Les Alliés », entre les huit parties : 55 francs de prix ; cinq francs de droit d'inscription, au local, chez M. Auguste Stalon, Grand'Place.

Il manque encore 4 parties pour ce concours, dont la décision aura lieu le lundi 12 juin (Pentecôte).

LEVAL TRAHEGNIES (Grand'rue). — Dimanche 21 mai, grand concours entre 4 fortes parties du Centre.

JOLIMONT (Coar d'Haine). — Programme des luttes :

4 juin : Jolimont, Houdeng, Bouvy.

18 juin : Feluy, Forchies, Jolimont.

9 juillet : Jolimont, Bouvy, Haine St Pierre.

6 août : Jolimont, Houdeng, Forchies.

13 août : Jolimont, Bracquegnies, Haine-St P.

24 septembre : La Hestre, Marche, Jolimont.

22 octobre : Marche, Jolimont, Senneffe.

— Un coquet balldrome vient d'être construit près de la rue du Temple à Jolimont. La commission se propose d'organiser cette année de très belles rencontres. Des boxeurs sont engagés avec quelques partenaires de première catégorie.

Nous souhaitons au comité organisateur un heureux succès et nous nous permettons d'espérer que de nombreuses luttes se joueront au profit des œuvres philanthropiques locales.

Foot Ball

GRAND TOURNOI CHIMACIEN. — Dimanche, s'est livrée la finale du championnat régional organisé par le Cercle Sportif Chimaciens. Se disputaient la médaille : la 1^{re} équipe de pensionnat de l'Athénée royal de Chimay et la 1^{re} équipe du Cercle Sportif.

La lutte fut excessivement acharnée ; les deux équipes réglementaires finirent les deux équipes ayant gagné 2. C'est que pendant un extrait d'un quart d'heure que le pensionnat de l'Athénée marqua un 3rd goal qui lui assura la victoire définitive.

Nos pauvres n'ont pas été oubliés, car une collecte faite par ces braves jeunes gens a rapporté 4 francs. Grand merci.

Un match anglo-belge de football

Le « XX^e Siècle » rend compte d'un rencontre au football qui a eu lieu au front entre le King Royal Rifles et l'équipe de l'aviation belge renforcée de joueurs de l'E.A.P. du gîte et de la gendarmerie. On s'attendait à un match ému-variant aussi, il y avait grande assistance.

Dès le début, les Belges favorisés par le vent, menèrent vivement leurs attaques et, malgré une belle défense de la ligne des halfs, Michel, joueur

